

38
COS



20
25 DISNEYLAND

COURT SÉJOUR FAMILIAL

2

Pour vous permettre de découvrir ces parcs en famille, nous vous accordons une participation exceptionnelle pour vous, votre conjoint et vos enfants.

	Adhérent	Conjoint	Enfant 15-22 ans	Enfant 12-14 ans	Enfant -12 ans
Participation du COS 38	200 €	100 €	200 €	240 €	230 €

DISNEYLAND PARIS 2025



Entrez dans un monde où magie et féerie règnent, tout au long de l'année. Au pied du Château de la Belle au Bois Dormant, attractions, spectacles, parades, boutiques et restaurants vous plongent dans les univers des Disney que vous aimez : ça y est, vous y êtes, pour de vrai !

3 dates proposées

Du vendredi au dimanche : 17 au 19 janvier 2025 ou du 24 au 26 janvier 2025 ou du 31 janvier au 02 février 2025.

Les participants seront positionnés sur une des 3 dates. Assurez-vous de vos disponibilités.



TGV Lyon / Marne la Vallée



50 participants par date



Enfant -12 ans: 63€ / Adhérent: à partir de 263€



2 jours et 2 nuits



Formule tout compris: transport (TGV et bus), hôtel, entrées aux 2 parcs, petits déjeuners, coupon repas samedi soir, assurance multirisque



Descriptif séjour

Jour 0 : vendredi

Navette en début d'après-midi au départ de Grenoble avec un ramassage à Voiron et Bourgoin. Départ en gare à Lyon Saint Exupéry à 18h15 et arrivée à 19h47 (horaires et gare indicatifs) en gare de Marne la Vallée. Navette Disney et installation dans les chambres à l'hôtel. Dîner et soirée libres. Nuit à l'hôtel.



Jour 1 : samedi

Petit-déjeuner à l'hôtel**.

Vous passerez la journée entière à apprécier les nombreuses attractions et multiples spectacles pour petits et grands. Vous avez accès aux **2 parcs Walt Disney Studios et Disneyland Paris**.

Déjeuner libre. Dîner avec coupons repas. Soirée libre et nuit à l'hôtel**.

Jour 2 : dimanche

Petit-déjeuner à l'hôtel**. Journée libre au parc. Vous avez accès aux **2 parcs Walt Disney Studios et Disneyland Paris**. Déjeuner libre. Retour à l'hôtel en fin de journée avec la navette gratuite Disney. Après avoir récupéré vos bagages à l'hôtel**, rendez-vous à la gare de Marne la Vallée et retour en train OUIGO à **16h49** et arrivée à **18h30 à Lyon St Exupéry** (horaires et gare indicatifs). Dîner libre. Transfert en Autocar

Grand Tourisme Gare de Lyon St Exupéry vers Bourgoin, Voiron et Grenoble.

Bon à savoir

- Les petits déjeuners des jours 1 et 2
- Deux jours aux 2 parcs Disneyland Paris
- Le repas du samedi soir sous forme de coupons repas

Coupons repas standard : le diner du samedi soir est prévu en formule standard. Vous devrez réserver individuellement votre créneau à l'avance pour avoir le choix de votre horaire. Les coupons peuvent être utilisés pour le déjeuner.



Grille tarifaire

	Nb adulte* / chambre	Adhèrent	Conjoint	Enfant 15-22 ans**	Enfant 12-14 ans**	Enfant -12 ans**
Prix adhérent	1 adulte	473 €	573 €	473 €	433 €	
	2 adultes	333 €	433 €	333 €	293 €	63 €
	3 adultes	286 €	386 €	286 €	246 €	
	4 adultes	263 €	363 €	263 €	223 €	

Tarif public 2 adultes/chambre : 533€

*1 adulte = participant de 12 ans et +

** Âge le jour du départ

Tarif adhérent famille 4 personnes (adhérent + conjoint + 2 enfants -12 ans) = 892€

Tarif adhérent famille de 5 personnes répartie dans 2 chambres communicantes (adhérent + conjoint + 3 enfants -12 ans) = 1235€

Prestations incluses

- Navette en bus Grenoble / Voiron / Bourgoin <=> gare de Lyon St Exupery
- Le transport TGV Ouigo A/R
- Un bagage à main 36x27x15 cm, un bagage cabine 55x35x25 cm et un bagage volumineux
- 2 nuits à l'hôtel Santé Fé** et petits déjeuners et coupon repas du samedi soir
- Entrées 2 jours aux 2 parcs Walt Disney Studios et Disneyland Paris
- Le dîner du samedi soir avec le coupon standard
- L'assurance multirisque

Prestations non incluses

- Les extras et dépenses personnelles
- Les options non citées dans «Prestations incluses»





La date limite des inscriptions

Quand vous inscrire ? Votre demande d'inscription doit être enregistrée sur votre [espace perso](#) ou arriver par courrier en date limite le **vendredi 10 mai 2024** au COS 38.

La participation du COS 38

Pour vous permettre de profiter pleinement de nos courts séjours et de vous évader en 2024, le COS 38 vous accorde une participation pour vous, votre conjoint et vos enfants jusqu'à 22 ans suivant le tarif public de votre séjour.

Tous les tarifs présentés dans la brochure sont déduits de la participation du COS 38.

Le prix public s'applique aux autres participants et aux enfants de plus de 18 ans non scolarisés.

Votre demande d'inscription

Vous pouvez faire votre demande sur l'espace perso ou joindre le bulletin d'inscription (page 9 accompagné **des pièces justificatives suivantes** :

Enfant de l'adhérent

- Livret de famille de l'enfant
- Certificat de scolarité ou d'apprentissage (pour les enfants de 18 à 22 ans)

Enfant du conjoint de l'adhérent

- Livret de famille de l'enfant
- Avis d'imposition de l'adhérent et du conjoint à la même adresse
- Certificat de scolarité ou d'apprentissage (pour les enfants de 18 à 22 ans)

Participant en situation de handicap

- Une participation de 90% du tarif public pour l'enfant (jusqu'à 22 ans), le conjoint ou l'adhérent en situation de handicap, dans la limite de 400€.
 - Valable une fois dans l'année civile
-

Annulation

Des frais d'annulation seront appliqués pour toute annulation après la date limite des inscriptions. Tout séjour interrompu ou abrégé, ou toute prestation non consommée du fait du passager, pour quelque raison que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement, même en cas de rapatriement.



Après votre demande d'inscription

La sélection : les places des participants sont limitées. Le COS 38 a instauré des critères de sélection dans le cas où le nombre de demandes d'inscription dépasserait le nombre de places disponibles.

Ces critères sont :

- **Critère n°1** : Le respect de la date limite d'inscription.
- **Critère n°2** : Priorité à l'adhérent qui s'inscrit seul, avec son conjoint ou avec un autre adhérent pour un court séjour culturel. Priorité à l'adhérent qui s'inscrit avec ses enfants et/ou ceux de son conjoint de 3 à 22 ans scolarisés (date de départ définissant l'âge de l'enfant) pour un court séjour familial.
- **Critère n°3** : Priorité aux adhérents n'ayant pas participé à un court séjour culturel / familial durant les 5 dernières années (le COS 38 peut remonter jusqu'aux 10 dernières années suivant le nombre de demandes)
- **Critère n°4** : Priorité à l'adhérent placé en liste d'attente sur le même court séjour culturel ou familial sur l'année N-1 et/ou N-2
- **Critère n°5 (uniquement pour les courts séjours familiaux)** : Priorité à l'adhérent inscrit avec au moins un enfant de 11 ans de l'adhérent et/ou de son conjoint* (date de départ définissant l'âge de l'enfant) pour un court séjour familial (sous réserve de gratuité)
- **Critère n°6** : Priorité à l'adhérent n'ayant pas bénéficié d'une participation COS 38 des séjours sur les 10 dernières années (Nos locations).

Ces critères de sélection assurent un roulement qui permettent aux adhérents jamais partis d'être prioritaires. Toute inscription avec une personne dont le prix adhérent COS 38 ne s'applique pas ne sera pas prioritaire.

L'inscription : après la date limite des inscriptions, votre demande vous engage définitivement. La confirmation : si votre inscription est sélectionnée, une confirmation d'inscription vous sera envoyée **par mail** après la date du 10 mai 2024.

Le règlement

Lors de votre confirmation d'inscription reçue par mail, vous recevrez les modalités de règlements. Votre solde du séjour devra être réglé au 05 décembre 2024.

Vous aurez plusieurs moyens de règlements : virement, chèque bancaire ou postal à l'ordre de Jaipur Organisation, chèques vacances (envoi en recommandé avec accusé de réception).

Votre acompte : vous aurez un délai maximum de 4 jours après votre confirmation d'inscription pour régler votre acompte par virement (le RIB de Jaipur Organisation vous sera transmis lors de la confirmation). Le règlement de votre acompte conditionnera votre inscription. Passé ce délai, votre inscription sera annulée, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.



Notre prestataire

Carnet des Alpes



Carnet des Alpes est une agence de voyages et de prestation d'activités pour les CSE et les entreprises !

L'agence Carnet des Alpes est la marque commerciale de la société Jaïpour Organisation, créée en 2006 par Sébastien Lombard, elle est issue de nombreux voyages, découvertes, mais surtout d'une grande passion pour la nature.

Contact: Nathalie Roudeix  production@carnetdesalpes.com

 04 58 14 11 68

 273 rue de Branmafán - 73230 BARBY

Les conditions générales de vente et d'assurances

Pour chaque séjour, le COS 38 a décidé d'inclure l'assurance multirisque.

Plans de train théoriques : les horaires et gare des train Ouigo sont au départ de Lyon St Exupéry et sous réserve. Il peut être prévu un départ et/ou un retour de la gare de Lyon Perrache à des horaires différents.

Vous trouverez ci-dessous tous les liens de l'assurance souscrite et de conditions générales de vente de chaque séjour :

- [Assurance](#)
- **Conditions générales de vente :** jusqu'à 46 jours avant le départ : 40 % du montant total des prestations est dû. De 45 à 31 jours avant la date de départ : 80 % du montant total des prestations est dû. A partir du 30ème jour avant le départ : 100 % du montant total des prestations est dû.
En cas d'annulation, les primes d'assurance restent acquises à Jaïpour Organisation.

Brochure consultable sur www.cos38.com / Destination vacances ! / Nos courts séjours.

Contact COS 38

Toutes les questions relatives à l'inscription, à la sélection des participants, aux tarifs appliqués, aux modalités d'inscription, aux courriers, aux règlements, aux annulations :

COS 38 : Sandrine GONZALEZ  sejour@cos38.com

 04 76 09 22 57

 416 rue des Universités - CS 70098 - 38401 St Martin d'Hères cedex



Date limite d'inscription : le 10.05.2024 (date de réception au COS 38 ou enregistrement sur votre [espace perso](#))

Ce bulletin d'inscription doit être envoyé au COS 38 - 416 rue des universités - CS 70098 - 38401 St Martin d'Hères cedex avec toutes les pièces demandées en page 5 de la brochure.

Si vous êtes deux adhérents, vous devez remplir une demande chacun.

Toute inscription vous engage : annulation dans les conditions de l'assurance annulation du voyage.

DISNEYLAND PARIS JANVIER 2025

Adhérent

Nom de l'adhérent : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone portable : __ / __ / __ / __ / __

E-mail (obligatoire) :@.....

Collectivité : Correspondant

Les participants

Nom Prénom (Adhérent) : Date de naissance __ / __ / ____

Nom Prénom (Conjoint):..... Date de naissance __ / __ / ____

Nom Prénom (Enfant): Date de naissance __ / __ / ____

Nom Prénom (Enfant): Date de naissance __ / __ / ____

Nom Prénom (Enfant): Date de naissance __ / __ / ____

Type de chambre

DOUBLE (1 grand lit) TWIN (2 lits séparés) TRIPLE ou QUADRUPLE

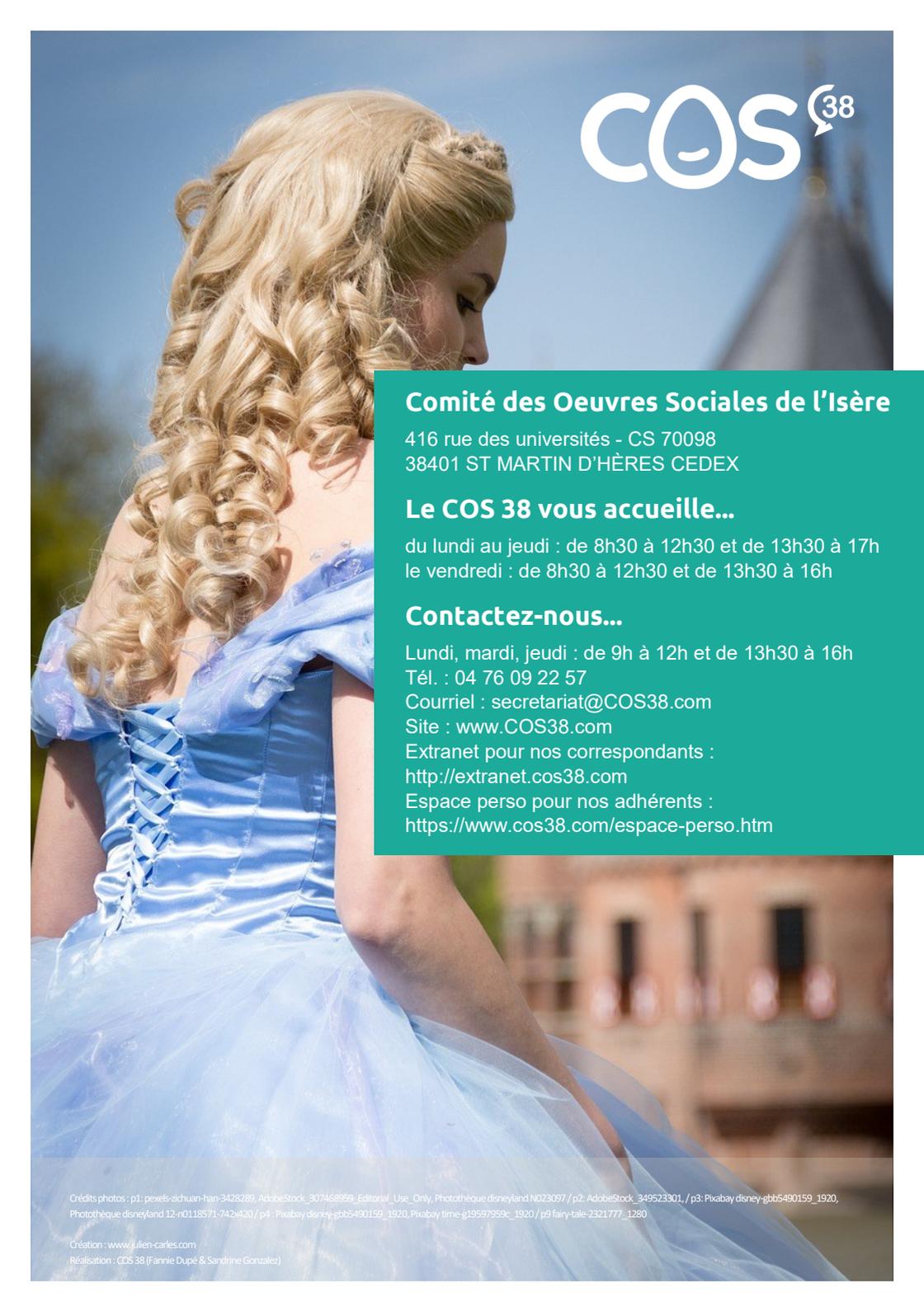
CHAMBRE à partager avec un autre adhérent (préciser nom, prénom, collectivité et cocher le type de chambre) :

Ramassage

Grenoble : parking derrière la MC2 - 4 rue Paul Claudel

Voiron : parking relais du haut - péage Champfeuillet

Bourgoin : parking du péage sortie n°8



COS³⁸

Comité des Oeuvres Sociales de l'Isère

416 rue des universités - CS 70098
38401 ST MARTIN D'HÈRES CEDEX

Le COS 38 vous accueille...

du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Contactez-nous...

Lundi, mardi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Tél. : 04 76 09 22 57

Courriel : secretariat@COS38.com

Site : www.COS38.com

Extranet pour nos correspondants :

<http://extranet.cos38.com>

Espace perso pour nos adhérents :

<https://www.cos38.com/espace-perso.htm>

Crédits photos : p1: pexels-zichuan-han-3428289, AdobeStock_307468959_Editoriel_Use_Only, Photothèque disneyland N023097 / p2: AdobeStock_349523301, / p3: Pixabay disney-gbb05490159_1920, Photothèque disneyland 12-n0118571-742x420 / p4 : Pixabay disney-gbb5490159_1920, Pixabay time-g19597959c_1920 / p9 fairy-tale-2321777_1280

Création : www.julien-carles.com

Réalisation : COS 38 (Fannie Dupé & Sandrine Gonzalez)